

© Gaston Bergeret

25 ans  
déjà !

**26<sup>e</sup> CAMPAGNE  
DES RESTOS DU CŒUR  
2010-2011**



# **26<sup>e</sup> CAMPAGNE DES RESTOS DU CŒUR 2010-2011**

## **25 ans révolus**

Année après année, à espérer que nous assisterions à la fin des Restos, nous avons aujourd’hui franchi le cap de la 25<sup>e</sup> campagne annuelle de cette association !

- ▶ Le 25 septembre 1985, Coluche lance « sa petite idée... » depuis la station de radio Europe 1.
- ▶ Le 25 septembre 2010, cette « petite idée » a 25 ans.

### **Qu'ont fait les Restos ?**

**Grâce à un fort réseau de bénévoles** (passés de 4 500 au début à 58 000 aujourd’hui) les centres de distributions alimentaires maillent aujourd’hui tout le territoire, et ceci permet de donner des denrées de qualité et en nombre à plus de 830 000 personnes.

**A travers ces points de contact avec les personnes accueillies, les bénévoles, formés à écouter ces personnes qu'elles côtoient tout l'hiver, peuvent alors les orienter vers des actions d'aide à l'insertion sous toutes ses formes** (jardins ou ateliers, hébergements, lutte contre l'illettrisme, alphabétisation, sorties culturelles, microcrédits, etc.).

Car, à mesure de l'accroissement des populations forcées de fréquenter les Restos, il est apparu que le plus sûr moyen de les aider à ne plus en avoir besoin était de tout faire pour **leur donner ou redonner les outils de leur autonomie**.

L'aide à l'insertion permet ainsi de retrouver un emploi pour les uns, de récupérer la garde de leurs enfants pour les autres, de comprendre ce qui se dit ou se compte, de renouer avec la société... De vivre parmi les êtres humains.

### **Comment a-t-on fait ?**

En considérant avec autant de respect les personnes accueillies que les bailleurs de fonds des Restos et en veillant à ne jamais trahir la confiance ni des uns ni des autres. **Un franc, ou euro donné doit bénéficier à celui pour qui il est donné.**

Les frais généraux des Restos sont toujours restés inférieurs à la barre des 10%. **Aujourd'hui, ces frais généraux ne s'élèvent qu'à 7,6% des ressources.**

**Coluche**, lors de la seule campagne qu'il a menée, a bataillé sur deux terrains pour donner à la jeune association ses moteurs de longue durée économique :

- ▶ par la promulgation d'une loi fiscale, la Loi Coluche (cf. p. 13)
- ▶ par l'ouverture des stocks européens, le PEAD (cf. p. 10)

### **Aujourd'hui, ces deux avancées sont menacées :**

- ▶ La loi permettant de réduire le montant de ses impôts bénéficie à toutes les associations et fondations, même celles sans rapport avec l'aide humanitaire : dès lors, elle se voit taxée de « niche fiscale » alors qu'il n'existe aucun retour sur investissement suite à un don !
- ▶ Quant au Plan Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD), qui est violemment combattu par quelques pays européens, il n'évolue plus et le manque de diversité des produits fournis met en péril les équilibres nutritionnels.

### **Que refuse-t-on de faire ?**

Au-delà de la volonté commune des bénévoles, **une charte** de six points indéfendables **soude leur engagement** à venir en aide aux personnes accueillies par les Restos (cf. p. 15).

**La vigilance s'exerce également vis-à-vis des mouvements qui tendraient à « saper » la neutralité et l'autonomie des Restos.**

- ▶ Soit de la part d'individus tentés d'infléchir leur politique.
- ▶ Soit de la part des pouvoirs publics, désireux d'avoir la main mise sur le monde associatif et de « mutualiser » (mot à la mode signifiant « réduction des subventions ») ses moyens, au péril des économies d'échelle réalisées par les Restos.

### **Quel devenir pour les Restos ?**

Ces 25 révolutions ont apporté la preuve que chaque individu est un être à part entière **auquel ne s'appliquent que des solutions personnelles** et que seule l'attention répétée et désintéressée d'une équipe de bénévoles aidés de quelques salariés, permet de reconstruire dans la durée ce qui a été brisé.

Ce ne sont donc pas les chiffres exponentiels qui doivent focaliser l'attention, mais l'application humble et quotidienne de la fameuse sentence de Térence\* : « Je suis homme, rien de ce qui est humain ne m'est étranger ».

Olivier Berthe  
Président

\*Térence : esclave africain affranchi -I 73 av.J.C.

# BILAN DE LA 25<sup>e</sup> CAMPAGNE 2009-2010

## 830 000 personnes aidées toute l'année

En 2009/2010, les Restos ont accueilli 830 000 personnes, soit 30 000 de plus que l'an passé, qui avait déjà connu un accroissement « record ». C'est le signe évident que l'association doit faire face à des situations de plus en plus précaires et alarmantes.

Au total, **103 millions de repas** ont été distribués durant cette seule campagne.

L'aide alimentaire continue de représenter la plus grosse part du budget de l'association et, bien que les volumes distribués soient en constante augmentation, les Restos ont réussi à stabiliser les dépenses alimentaires sans rogner sur la qualité des denrées. Grâce à une optimisation de notre politique d'achat, mais aussi à une logistique dont l'efficacité et le sens de l'économie sont unanimement reconnus. Cette année encore, les Restos sont parvenus à maintenir une politique d'équilibres nutritionnels et améliorer la gamme distribuée tout en conservant un prix de repas à 1 euro.

Dans le même temps, **la grande collecte nationale**, qui s'est déroulée les 5 et 6 mars 2010 dans 4 200 magasins, a mobilisé 41 208 bénévoles et permis de collecter de quoi offrir **5,1 millions de repas** supplémentaires tout l'été (30 % de plus que l'an passé.)

## Sanctuarisation des lieux d'aide humanitaire, et respect de l'accueil inconditionnel

Suite à plusieurs interventions des forces de police en 2008/2009 à proximité immédiate de sites des Restos, et face à l'inquiétude des bénévoles, l'association s'est fortement mobilisée pour qu'une « sanctuarisation » de fait voie le jour.

**Ce combat a porté ses fruits et contribué à la publication, en novembre 2009, de deux circulaires répondant favorablement à ce principe.** Etape qui constitue un progrès et protège mieux les personnes accueillies et les bénévoles qui leur viennent en aide. Mais les Restos resteront vigilants et continueront à dénoncer toute tentative de contournement de la circulaire par les autorités.

## Réforme de l'accueil des sans abris

Fin 2009, dans le cadre du **Plan national prioritaire 2008-2012** pour l'hébergement et l'accès au logement, Benoit Apparu, Secrétaire d'Etat au Logement lançait « la refondation » : **20 mesures pour désengorger le système**. Désormais, les Préfets de régions ont sous leur tutelle les activités de veille sociale. Un nouveau dispositif de coordination des acteurs de l'urgence et de l'insertion a donc vu le jour : **les Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO)**. Les « anciennes » DDASS sont quant à elles remplacées pour une partie de leurs compétences par les DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Protection de la Personne) et pour les aspects sanitaires par les ARS (Agences Régionales de Santé).

### En pratique :

#### ► Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)

Ce dispositif est chargé d'organiser le parcours vers le logement des personnes sans domicile ou à risque de l'être. Un ou deux opérateurs uniques sur chaque département, après concertation locale, seront liés à l'Etat par une convention. Ces opérateurs coordonneront deux niveaux de prises en charge : l'urgence et/ou l'insertion. Ils ne seront pas en place avant le début de l'hiver voire pas avant janvier 2011.

#### ► Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Protection de la Personne (DDCSPP)

Elle est chargée de l'accueil et de l'hébergement des personnes sans abri, de l'accueil et l'hébergement des demandeurs d'asile, de l'accès au logement des publics en situation de précarité et du maintien dans le logement des personnes en difficulté sociale.

#### ► Agences Régionales de Santé (ARS)

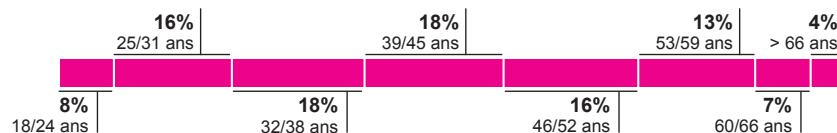
Elles ont pour mission d'améliorer la santé de la population en incluant promotion et prévention, veille et sécurité sanitaire, organisation des soins hospitaliers et ambulatoires, etc. Sur le secteur des personnes de la rue, elles ont donc vocation à organiser, piloter et gérer l'accès aux soins et notamment à la santé mentale.

En 2009, les Restos ont appelé les pouvoirs publics à débloquer rapidement les moyens pour accueillir les personnes vivant dans la rue. **Si l'humanisation des places d'hébergement va dans ce sens**, et si la mise en œuvre des SIAO d'urgence constitue un progrès pour la coordination et une meilleure prise en charge des sans-abri, **cette politique reste très insuffisante en matière de logement**. En outre, la volonté affichée du Gouvernement de mutualiser les moyens, risque d'écraser les initiatives et les petites structures à taille humaine et de faire perdre beaucoup d'autonomie au monde associatif. Dans ce domaine, nous aurons probablement encore à nous battre.

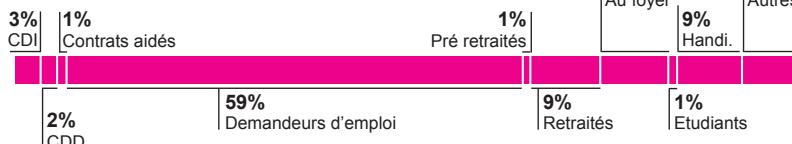
# CHIFFRES DE LA 25<sup>e</sup> CAMPAGNE 2009-2010

- 830 000** personnes accueillies.
- 30 000** bébés de moins de 12 mois aidés.
- 103 millions** de repas distribués.
- 58 000** bénévoles.
- 2 056** centres et antennes.
- 70** Restos Bébés du Coeur.
- 248** lits d'hébergement d'urgence.
- 5 761** personnes abritées.
- 98** camions et points repas chauds.
- 537** logements en sous-location.
- 1 453** personnes en difficulté logées.
- 93** ateliers et jardins d'insertion ouverts toute l'année.
- 1 350** personnes en contrats aidés dans les chantiers d'insertion Restos.
- 3 200** premiers départs en vacances.
- 85 000** rendez-vous au cinéma.
- 191** ateliers d'accompagnement scolaire et de lutte contre l'illettrisme.
- 530 000** donateurs.
- 65 000 000** euros de dons et legs reçus.

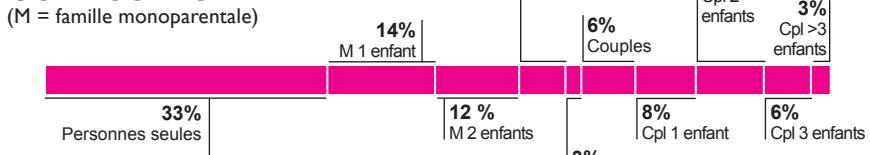
## AGE DES DEMANDEURS \*



## SITUATION DES DEMANDEURS \*

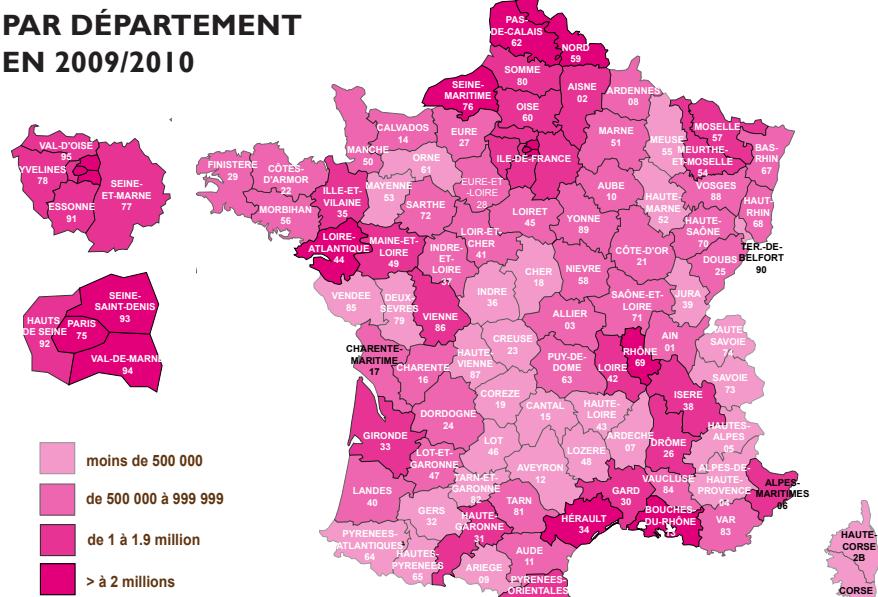


## COMPOSITION FAMILIALE \*



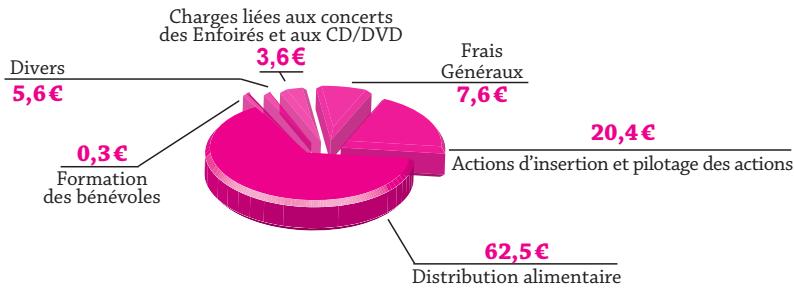
\* Statistiques Restos du Coeur effectuées sur un échantillon de 11 000 familles lors de la 25<sup>e</sup> campagne, 2009/2010.

## NOMBRE DE REPAS SERVIS PAR DÉPARTEMENT EN 2009/2010

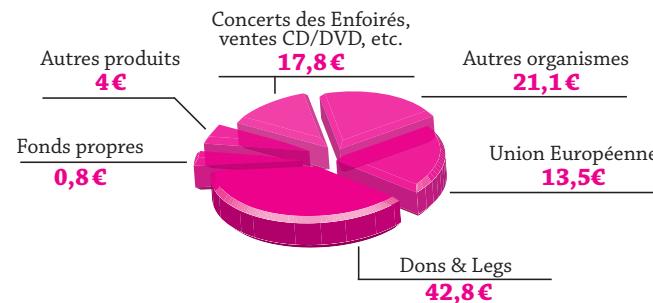


# ANNEXE EXPLICATIVE DE L'EMPLOI DES RESSOURCES

## A QUOI ONT SERVI 100 EUROS DE RESSOURCES ?



## D'OU PROVIENNENT 100 EUROS DE RESSOURCES ?



Les frais généraux (①+②+③) ne représentent que **7,6%** des ressources.

Le compte d'emploi annuel des ressources présenté conformément aux dispositions du règlement CRC 2008-12 applicable à compter de l'exercice 2009/2010 est consultable sur le site Internet [www.restosducoeur.org](http://www.restosducoeur.org) rubrique « Comptes » et disponible sur simple demande auprès du service Donateurs de l'Association Nationale.

EMPLOIS	2009-2010 EN MILLIERS D'EUROS	2008-2009 EN MILLIERS D'EUROS	RESSOURCES	2009-2010 EN MILLIERS D'EUROS	2008-2009 EN MILLIERS D'EUROS
<b>Charges opérationnelles liées aux missions sociales</b>			<b>Produits de la générosité du public</b>		
Distribution alimentaire et Relais	95 568	95 900	Dons	62 300	55 387
Culture, loisirs et illettrisme	1 947	1 297	Legs	3 160	2 738
Logement, hébergement d'urgence et aide aux Gens de la rue	7 602	6 862	Manifestations organisées au profit des Restos du Cœur	941	935
Accompagnement retour à l'emploi	19 884	18 724	Report des ressources affectées aux missions sociales et non utilisées	968	226
Formation des bénévoles	490	468	Produits des concerts des Enfoirés, des disques et des activités annexes	27 196	24 739
Aides diverses	1 694	1 278	<b>Subventions et autres concours publics</b>		
Ressources affectées aux missions sociales non utilisées	5 181	527	Union Européenne	20 648	20 007
Charges liées aux concerts des Enfoirés, aux disques et aux activités annexes	5 448	5 584	Autres organismes	32 188	25 867
Frais d'appel à la générosité ①	2 805	3 117	<b>Autres produits</b>		
Frais d'information et de communication ②	225	219	Insuffisance de l'exercice	1266	4 932
Frais de fonctionnement ③	8 581	8 540	<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>152 882</b>	<b>142 845</b>
Fonds social statutaire	8	253	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>152 882</b>	<b>142 845</b>
Charges exceptionnelles	234	76			
Provision pour retour disques Enfoirés	3 215	0			
Excédent de l'exercice	0	0			

# PERSPECTIVES ET ACTIONS POUR LA 26<sup>e</sup> CAMPAGNE 2010-2011

## Une nécessité absolue : sauver l'aide européenne et l'aide de l'Etat

Il y a 25 ans, Coluche a convaincu Jacques Delors d'ouvrir les « frigos de l'Europe ». En 1987, cela devient une réalité et pratiquement le seul élément de la politique sociale sur notre continent. Depuis cette date, les 80 millions d'euroéens vivant en dessous du seuil de pauvreté peuvent avoir accès à cette aide d'urgence.

**Cet hiver, les Restos du Cœur demanderont sans relâche au Gouvernement français de se battre pour sauver ce programme contre les coups de boutoirs de l'Allemagne et de l'Angleterre. La réforme de la PAC, prévue pour 2013, peut même devenir une opportunité pour faire évoluer le PEAD (Programme Européen d'Aide aux plus Démunis) afin qu'il s'ouvre à toutes les denrées alimentaires et permette de vrais progrès en matière d'équilibres nutritionnels.**

En attendant, l'aide complémentaire de l'Etat (PNAA) doit absolument être maintenue : comment expliquer qu'au cœur de la crise économique et de la remontée des prix des matières premières, les associations soient moins soutenues alors qu'elles n'ont jamais eu autant de personnes à aider ?

## L'aide au retour à l'emploi n'est pas une « variable d'ajustement »

**L'objet social des Restos n'est pas uniquement de distribuer des repas :** il consiste à aider tous ceux qui fréquentent ses centres de distribution à ne plus avoir besoin d'y revenir. Loin d'être de l'assistanat, c'est pour la plupart des personnes accueillies le fait de retrouver un emploi qui permettra la sortie de crise. Depuis des années, les **93 chantiers d'insertion (ACI)** de l'association, répartis dans une cinquantaine de départements, construisent des parcours de retour dans



### Un timbre collector au profit des Restos

Le 29 novembre 2010, La Poste met en vente un Collector de quatre timbres autocollants au profit des Restos du Cœur.

Au tarif de 4,90 €, ce Collector sera disponible auprès des facteurs, dans 1000 bureaux de Poste, sur la boutique du Timbre ([www.laposte.fr/timbres](http://www.laposte.fr/timbres)) ou via le site web de l'association : [www.restosducoeur.org](http://www.restosducoeur.org)

la vie active avec leurs 1 350 contrats aidés, et permettent à plus de 27 % d'entre-eux une sortie positive. Tout cela n'est possible que dans la durée, avec un soutien financier pérenne et constant de l'Etat et des départements. Les politiques publiques, en la matière, ne doivent pas « jouer au yoyo » avec le professionnalisme des encadrants, l'engagement des bénévoles et la volonté des salariés en insertion. **Au mois d'octobre, les changements brusques et non concertés de politique des Pôles Emplois ont mis en péril plusieurs chantiers** et, ce qui est bien plus grave, menacé des centaines de parcours de retour à l'emploi de s'interrompre brusquement. Au moment même où le chômage est au plus haut !

**Les Restos demandent à l'Etat de respecter sa parole et sa signature (convention de janvier 2009), de donner des consignes écrites aux Pôles Emplois et de mener, avec les acteurs de l'IAE qui ont prouvé leur efficacité, une politique pluriannuelle qui ne varie pas au gré des réserves budgétaires des Préfets de régions.**

## La liberté associative est-elle menacée ?

Un Député qui cherche à nous intimider pour imposer un bénévole ami à la tête d'un centre, un Adjoint au Maire qui réclame les adresses des bénéficiaires ainsi qu'un poste dans les instances de l'association, un Conseiller Général qui exige l'ouverture ou la fermeture d'un centre dans son secteur : **les exemples ne manquent pas d'élus qui confondent les Restos du Cœur avec les services publics qu'ils administrent.** Nous avons toujours répondu par une neutralité politique indéfectible et une indépendance jalousement conservée, car les 58 000 bénévoles des Restos ne sont qu'au service des plus démunis.

**Mais la volonté de contrôle du monde associatif par le pouvoir politique semble vouloir s'étendre :** service unique départemental d'orientation des sans-abri, propositions plus ou moins appuyées de regrouper les moyens logistiques, demandes pressantes de statistiques, menaces sur les financements à défaut de signature de conventions... Tout cela au mépris de l'esprit de la loi de 1901 qui a permis l'originalité, le dynamisme et la diversité du tissu associatif français.

**Les Restos ont toujours prouvé leur rigueur de gestion ainsi que l'utilité et l'efficacité de leur action, comme l'attestent nos 25 campagnes et les deux rapports de la Cour des Comptes.** Ils ont également démontré qu'avec un euro d'argent public confié, ils permettaient au moins cinq fois plus d'aides directes, ce qu'aucune administration ne pourrait faire à si faible coût. **Mais l'association fondée par Coluche a toujours refusé, et continuera de le faire, de devenir une institution ou une simple délégation de service public.**

# LES ENFOIRÉS

## 2010 Les Enfoirés ... La crise de nerfs !



© JM Sureau

**E**n 2010, les Enfoirés ont piqué une retentissante crise de nerfs ! Installés au Palais Nikaïa de Nice fin janvier, 37 artistes\* ont répondu présents et rallié les rangs du combat contre l'exclusion initié par Coluche il y a 25 ans. Outre les 60 000 spectateurs qui sont venus encourager les Enfoirés en concert à Nice, ce sont 11,6 millions de téléspectateurs qui ont suivi la retransmission télévisée du 12 mars 2010.

2,4 millions de téléspectateurs ont également suivi la 2e partie de soirée consacrée aux missions sociales de l'association : « *La faim justifie les moyens* ». Quatre reportages qui ont mis en images le cruel constat de ce que vit une partie de la population au quotidien.

\*Alizée, Jean-Louis Aubert, Bénabar, Amel Bent, Patrick Bruel, Francis Cabrel, Julien Clerc, Thomas Dutronc, Patrick Fiori, Liane Foly, Garou, Jean-Jacques Goldman, Grégoire, Jenifer, Michael Jones, Gérard Jugnot, Patricia Kaas, Claire Keim, Lââm, Catherine Lara, Michèle Laroque, Maxime Leforestier, Nolwenn Leroy, Lorie, Renan Luce, Christophe Maé, Mimie Mathy, Jean-Baptiste Maunier, Maurane, Kad Merad, Pascal Obispo, Hélène Ségara, Mc Solaar, Natasha St-Pier, Patrick Timsit, Christophe Willem et Zazie, dirigés par Guy Delacroix et ses musiciens.

## En 2011 : Les Enfoirés... à Montpellier

En 2011, c'est à l'Arena de Montpellier qu'auront lieu les concerts « *Dans l'oeil des Enfoirés* », du mercredi 26 au lundi 31 janvier.

Retrouvez toute l'actualité des Enfoirés sur le site officiel : [www.enfoires.fr](http://www.enfoires.fr)

## COMMENT AIDER LES RESTOS

### En donnant de son temps

Les personnes qui se proposent de rejoindre les **58 000 bénévoles** des Restos du Cœur peuvent apporter leur aide au niveau départemental : aide alimentaire, repas chauds, aide à l'insertion, aide au soutien et à l'accompagnement scolaire, aide administrative, juridique, comptable, etc.

### En adressant des dons

■ En effectuant un **don en ligne sécurisé, par carte bleue, par prélèvement automatique ou par virement** sur [www.restosducoeur.org](http://www.restosducoeur.org), rubrique « Faire un don ».

■ En envoyant **un chèque** à l'ordre des Restaurants du Cœur, à l'adresse suivante :  
**Les Restaurants du Cœur**  
**75515 Paris Cedex 15**

■ Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service Donateurs au 01 53 32 23 27.

Ceux qui souhaitent faire un don matériel (moyens logistiques, prêts de locaux, denrées alimentaires, mobilier, etc.) peuvent prendre contact avec les Restos du Cœur de leur département.

### En devenant entreprise mécène

Dons en nature, en numéraire, dons de compétences, aide à l'insertion... Les entreprises aussi aident les Restos du Cœur.

### Légs par testament et assurance vie

Les Restos du Cœur, reconnus d'utilité publique, recevront l'**intégralité** des sommes que vous leur destinerez, sans aucun prélèvement fiscal.

### La loi Coluche

Dans tous les cas de dons en argent, les donateurs recevront **un reçu fiscal** à joindre à leur déclaration d'impôts.

**Pour les particuliers**, la déduction fiscale est de **75%** du montant du don si celui-ci ne dépasse pas 513 € (en 2010). Au-delà de ce montant, et dans la limite de 20% des revenus imposables, la réduction est encore de **66%**.

**Pour les entreprises** assujetties à l'impôt sur les revenus ou à l'impôt sur les sociétés, la déduction fiscale est égale à **60%** du montant des dons pris dans la limite de cinq pour mille du chiffre d'affaires.

# ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES RESTOS

Les membres de l'association nationale «Les Restaurants du Cœur» se réunissent une fois par an en **Assemblée Générale** (A.G.) pour approuver les comptes, le rapport moral et élire le nouveau **Conseil d'Administration** (C.A.). Le C.A. désigne un bureau comprenant le Président, le Trésorier, le Secrétaire général, et ses autres membres.

Le siège social de l'association nationale est situé au 8, rue d'Athènes, Paris 9<sup>e</sup> où sont implantés :

- Les services généraux :
  - Secrétariat Général
  - Service Approvisionnements et Logistique
  - Service Financier, comptabilité et gestion
- Les missions sociales : sous la coordination du Comité Missions Sociales
  - La Vie Associative
  - Les Réseaux d'Insertion
  - Le service Formation
- La communication et recherche de ressources :
  - Le service Communication
  - Le service Donateurs
  - Le service des Legs
  - Le service Manifestations
  - Le service Mécénat et partenariats d'entreprises

Les **116 associations départementales** ou locales présentes sur tout le territoire sont liées à l'association nationale par un contrat d'agrément et fonctionnent sur le même principe (AG, CA, bureau, etc.).

Et **10 antennes nationales** (qui coordonnent plusieurs départements chacune) constituent le relais – par l'intermédiaire de Chargés de mission – entre l'association nationale et les associations départementales.

## Composition du Conseil d'Administration de l'association nationale, entièrement bénévole (membres du bureau ●) :

- |                     |                        |                       |
|---------------------|------------------------|-----------------------|
| > Bernard Achard    | > François Danré       | > Daniel Lesort       |
| > Irène Altmeyer    | > Bernard Denerier     | > Dominique Lobjois ● |
| > Michel Augry      | > Paul Derveaux,       | > Franck Lorenzi      |
| > Sophie Bazou      | Secrétaire Général ●   | > Solange Minguez     |
| > Olivier Berthe,   | > Alain Faucher        | > William Omari       |
| Président ●         | > Raymonde Fernandez ● | > Anny Robin          |
| > Antoine Bour      | > Hervé Guerin,        | > Bernard Roussel ●   |
| > Véronique Colucci | Trésorier ●            | > Hugues Seghi        |
| > Loïc Cormier ●    | > Nathalie Le Dorze    | > Marie Sisco ●       |

# LA CHARTE DES BÉNÉVOLES

1. **Respect** et **solidarité** envers toutes les personnes démunies
2. **Bénévolat**, sans aucun profit direct ou indirect
3. **Engagement** sur une responsabilité acceptée
4. **Convivialité**, esprit d'**équipe**, **rigueur** dans l'action
5. **Indépendance** complète à l'égard du politique et du religieux
6. **Adhésion** aux directives nationales et départementales.

## ■ Nous rappelons que les Restos s'interdisent et interdisent toute quête sur la voie publique.

## ■ Les structures qui dépendent des Restaurants du Cœur :

- Les Restos du Cœur - Les Relais du Cœur  
Les Jardins des Restos du Cœur  
Les Ateliers des Restos du Cœur  
Les Relais Bébés du Cœur - Les Restos Bébés du Cœur  
Les Toits du Cœur  
La Péniche du Cœur  
La Petite Ruche des Restos du Cœur

**Principaux mécènes 2009/2010 :**  
Boeing - Caisse des Dépôts et Consignations - Carrefour - Danone - EDF -  
Macif - La Poste - Sodexo - ...

*on compte sur vous  
Catherine*

### **Contacts presse:**

Maya Paumelle, Agathe Revol, Maude Julien



**Tél:** 01 53 32 23 14

**Fax:** 01 53 32 23 15



**Mail:** communication@restosducoeur.org



8, rue d'Athènes - 75009 Paris

### **Pour nous aider:**

Adressez vos dons par courrier :

**Restaurants du Coeur**

**75515 Paris Cedex 15**

ou en ligne sur notre site :

**[www.restosducoeur.org/dons](http://www.restosducoeur.org/dons)**



Le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. [www.comitecharte.org](http://www.comitecharte.org)